

Une stratégie déclinée en 5 objectifs opérationnels et 7 axes de progrès

L'ambition est de renforcer les filières majeures du territoire, de tisser des liens durables avec les acteurs locaux et de favoriser un développement économique durable, inclusif et innovant.

Cette ambition permet de viser **5 objectifs opérationnels et 7 axes de progrès** :

Objectifs opérationnels

1. Consolider et assurer un **développement durable des entreprises**.
2. Maximiser l'emploi et développer des **emplois de qualité**.
3. Consolider et renforcer une **offre de qualité en termes d'enseignement et de formation**.
4. Soutenir une **recherche locale reconnue** à l'échelle régionale et nationale, et qui connecte le territoire au reste du monde.
5. Favoriser la **création d'entreprise** et la prise de risque pour concrétiser les opportunités du marché local, normand et au-delà.

Axes de progrès

Axe 1 : Assurer une gouvernance, une dynamique partenariale et une coopération efficace avec et entre les acteurs du territoire

Axe 2 : Adopter une approche stratégique et tactique du foncier et de l'immobilier d'entreprise

Axe 3 : Organiser la promotion territoriale et l'influence

Axe 4 : Former, accompagner et attirer les talents

Axe 5 : Favoriser la rencontre entre le territoire et les acteurs de la recherche et innovation

Axe 6 : Accompagner l'adaptation (notamment climatique), la modernisation et le développement des entreprises et établissements de formation du territoire

Axe 7 : Soutenir et développer l'entrepreneuriat